



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion

Question écrite n° 17778

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté sur l'exclusion des syndicats d'employeurs de l'économie sociale du Grenelle de l'insertion. Le Grenelle de l'insertion se veut un lieu de rassemblement et de concertation des principaux acteurs de l'insertion en vue de définir de nouveaux dispositifs efficaces. Il apparaît paradoxal que ce rassemblement soit privé de ceux qui se mobilisent tous les jours contre l'exclusion. Cette absence est d'autant plus incompréhensible que l'Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale a collaboré aux travaux préparatoires du Grenelle de l'insertion, en proposant une contribution pour une nouvelle politique d'insertion. En effet, il est dommageable pour le Grenelle de l'insertion que l'expérience acquise par les employeurs associatifs, qui sont en première ligne dans l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation d'exclusion, ne soit pas prise en compte. Aussi, elle lui demande de lui indiquer s'il entend revenir sur cette décision d'exclure les syndicats d'employeurs de l'économie sociale des discussions visant notamment la formation professionnelle et la protection sociale des futurs bénéficiaires du contrat unique d'insertion.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17778

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1569

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)